Fidelity Europe Quality Income UCITS ETF Accumulation Shares

31.10.2026 Reporting mensuel (investisseurs particuliers) Communication marketing

Caractéristiques produit

- Destiné aux investisseurs qui recherchent des dividendes élevés à partir d'un portefeuille d'actions.
- Conçu pour identifier les sociétés dont la situation financière est excellente.
- Investi dans un portefeuille diversifié de sociétés européennes.

Caractéristiques du fonds

Classe d'actifs du Compartiment:	Actions
Symbole de l'indice principal:	FEQD
Indice:	Fidelity Europe Quality Income Index NR
Approche de gestion du Compartiment:	Passive
Devise de référence du Compartiment:	EUR
Devise de référence de la Catégorie d'Actions:	EUR
Lancement de la Catégorie d'Actions:	30.10.17
ISIN :	IE00BYSX4283
Frais courants de la catégorie d'Actions:	0,30%
Domicile du Fonds :	Irlande
Actif net du Compartiment (mio):	EUR 74,2732
Actif net de la Catégorie d'Actions (mio):	EUR 39,0716
Actions de la Catégorie en circulation:	3,850,000
Type de part:	Capitalisation
Structure légale du Fonds :	ICAV
Méthode de réplication de l'indice:	Physiques
Nombre de participations:	97
Nombre d'émetteurs:	97
Catégorie SFDR:	8
Compartiment agréé en tant qu'OPCVM coordonné:	Oui
Organismes de placement collectif en valeurs mobilières autorisés:	Oui
Société de gestion du Compartiment:	FIL Investment Management (Luxembourg) S.à r.l.
Dépositaire du |Compartiment:	Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited
Agent administratif et Agent de transfert du Compartiment:	Brown Brothers Harriman Fund Administration Services

Fidelity cherche normalement à satisfaire l'ensemble des exigences de déclaration fiscale qui s'appliquent à tous ses ETF. Les demandes sont réalisées tout au long de l'année en fonction de la date imposée par chaque autorité fiscale locale concernée dans le pays dans lequel le Compartiment est enregistré.

Cotation

Bourse	Devise de négociation	Symbole	Bloomberg	SEDOL
Borsa Italiana	EUR	FEQD	FEQD IM	BPF0Q78
London Stock Exchange	GBP	FEQD	FEQD LN	BD9GJV3
SIX	CHF	FEUQ	FEUQ SE	BPXY6Q1
Xetra	EUR	FEUQ	FEUQ GY	BF443Q9

Description de l'indice

L'Indice est conçu pour refléter la performance des actions des grandes et moyennes capitalisations européennes qui versent des dividendes et qui affichent des fondamentaux de qualité. Les composantes de l'Indice sont analysées selon des mesures fondamentales telles que la marge de trésorerie disponible, le retour sur capital et la stabilité du flux de trésorerie disponible, dans le but d'identifier les sociétés aux finances solides. Les sociétés présentant le rendement de l'action le plus élevé sont ensuite sélectionnées afin d'être intégrées dans l'Indice. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter la méthodologie indicielle sur www.spdji.com.

Information sur l'indice

Fournisseur de l'indice	FMR Co., Inc
Agent de calcul	S&P Dow Jones
Fréquence de rebalancement	Annuelle
Symbole de l'indice	FIDEUQIN Index

Objectifs et politique d'Investissement

Le Compartiment a pour objectif de générer un rendement total, prenant en compte les rendements du capital et les revenus, qui reflète le rendement de l'indice Fidelity Europe Quality Income Index, avant prélèvement des frais et dépenses. Pour de plus amples informations sur les objectifs, veuillez consulter le Document d'informations clés (DIC) et le Prospectus.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne doivent pas constituer le seul critère de sélection d'un produit. Les rendements peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. La performance s'appuie sur la Valeur liquidative (VL) de l'ETF qui peut être différente du prix de marché de l'ETF. Les performances de la VL peuvent être différentes des rendements réalisés par les Actionnaires.

Performances pour des périodes de 12 mois en EUR (%)

Oct. 2016 Oct. 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026
Fonds	-	-4,6	15,9	-10,6	38,5	-16,5	10,0	18,1	15,5	17,9
Indice	-	-4,5	16,0	-10,6	38,5	-16,6	9,8	18,0	15,5	17,9

Performances par année calendaire en EUR (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-8,5	28,7	-2,4	25,4	-16,4	18,3	6,5	17,7
Indice	-	-	-8,5	28,8	-2,5	25,5	-16,4	18,1	6,4	17,6

Performances cumulées en EUR (recalculé en base 100)

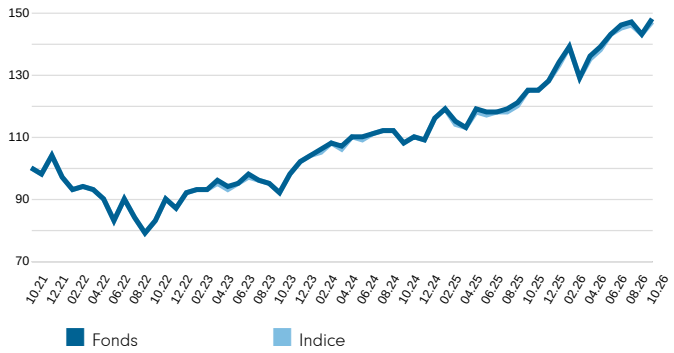

Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un Compartiment, et non d'un actif sous-jacent spécifique détenu par le Compartiment.

Indicateur de risque

Risque plus faible — Risque plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Des informations complètes sur les risques sont disponibles dans le Prospectus.

Informations importantes

La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ. Les Compartiments sont soumis à des charges et dépenses. Les charges et dépenses réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Cela signifie que vous pourriez ne pas récupérer une partie de votre capital de départ. Les coûts peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les variations des devises et les fluctuations des taux de change. Veuillez consulter le Prospectus et le DIC du Compartiment avant de prendre une décision concernant un investissement. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. L'orientation du Gérant de Portefeuille sur les titres des émetteurs qui présentent des caractéristiques durables peut avoir une incidence défavorable sur la performance des investissements du Compartiment par rapport à des fonds similaires n'ayant pas cette orientation. Les caractéristiques durables des titres peuvent changer au fil du temps. Lorsqu'il s'agit d'aspects liés à la durabilité du Compartiment promu, la décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du Compartiment promu, tels qu'ils sont détaillés dans le Prospectus. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur https://www.fidelity.lu/sfdr.

Fidelity Europe Quality Income UCITS ETF Accumulation Shares

31.10.2026 Reporting mensuel (investisseurs particuliers)

10 meilleurs avoirs (%)

Dénomination du titre	Fonds	Indice	Relatif
ASML HOLDING NV	4,6	4,6	0,0
ASTRAZENECA PLC	2,6	2,7	0,0
TOTALENERGIES SE	2,6	2,6	0,0
ROCHE HOLDING AG	2,6	2,6	0,0
NESTLE SA	2,5	2,5	0,0
HSBC HOLDINGS PLC	2,5	2,5	0,0
NOVARTIS AG	2,2	2,3	0,0
ALLIANZ SE	2,1	2,1	0,0
EQUINOR ASA	2,1	2,1	0,0
SIEMENS AG	1,9	1,9	0,0

Exposition sectorielle (% ANT)

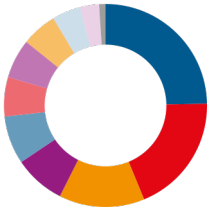

	Fonds	Indice	Relatif
Services financiers	24,50	24,80	-0,20
Industries	18,90	19,00	-0,20
Santé	13,50	13,60	-0,10
Technologie de l'information	8,10	8,20	-0,10
Biens de consommation non-cyclique	7,60	7,70	-0,10
Énergie	6,20	6,30	-0,10
Biens de consommation cyclique	6,20	6,30	-0,10
Matériaux	5,60	5,60	0,00
Services collectifs	4,50	4,50	0,00
Services de communication	3,00	3,00	0,00
Immobilier	1,00	1,10	0,00

Exposition géographique (%)



	Fonds	Indice	Relatif
Royaume-Uni	19,70	19,70	0,00
France	14,20	14,30	-0,10
États-Unis d'Amérique	11,20	11,30	-0,10
Suisse	10,60	10,70	-0,10
Allemagne	10,20	10,20	-0,10
Espagne	8,80	8,90	-0,10
Pays-Bas	6,00	6,10	-0,10
Suède	5,80	5,80	0,00
Italie	4,70	4,80	0,00
Norvège	4,50	4,50	0,00
Autres	3,70	3,70	0,00

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre aux totaux indiqués.

Glossaire

Volatilité annualisée : mesure de l'écart entre les rendements variables d'un fonds ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »).
Deux fonds peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des fonds et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

Volatilité relative : ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un fonds avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le fonds a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le fonds a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le fonds a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

Ratio de Sharpe : mesure de la performance d'un fonds ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le fonds génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le fonds dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (instrument de trésorerie par exemple) dans la devise du rendement du fonds, puis par division du résultat par la volatilité du fonds. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

Alpha annualisé : écart entre la performance attendue d'un fonds (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un fonds présentant un alpha positif a dégagé une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

Bêta : mesure de la sensibilité d'un fonds aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du fonds qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le fonds ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

Indicateur de déviation annualisé : mesure indiquant la proximité entre la performance d'un fonds et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du fonds. Plus l'indicateur de déviation du fonds est élevé, plus les rendements du fonds par rapport à l'indice de marché sont variables.

Ratio d'information : mesure de l'efficacité d'un fonds à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le fonds a dégagé un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du fonds par son indicateur de déviation.

R^2 : mesure représentant le degré auquel la performance d'un fonds peut être expliquée par celle d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur de 1 dénote une parfaite corrélation entre le fonds et l'indice. Une mesure de 0,5 signifie que 50 % seulement de la performance du fonds peuvent être expliqués par l'indice. Si le R^2 est de 0,5 ou inférieur, le bêta du fonds (et donc son alpha aussi) n'est pas une mesure fiable (en raison d'une faible corrélation entre le fonds et l'indice).

Charges récurrentes : Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le fonds au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du fonds et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de fonds à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de fonds ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié.
Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires.
Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.
Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du fonds), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

Rendement de distribution (%) : Le rendement des distributions reflète les distributions versées éventuellement au cours des douze prochains mois, exprimé sous forme de pourcentage du prix unitaire moyen du marché du Compartiment à la date indiquée. Il repose sur l'état du portefeuille à cette date. Il comprend les frais récurrents du Compartiment, mais exclut tous les frais préliminaires. De plus, les investisseurs peuvent être assujettis à un impôt sur les distributions.

Catégorie SFDR : Indique la dernière catégorie accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments visés par l'Article 9 ont pour objectif l'investissement durable et promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales. Les Compartiments visés par l'Article 9(3) ont pour objectif de réduire les émissions carbone. Les Compartiments visés par l'Article 8 promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'ont pas l'investissement durable pour objectif. Sauf indication contraire dans le Prospectus, les Compartiments visés par l'Article 6 intègrent les risques de durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou aient l'investissement durable pour objectif.

Informations importantes

Il est interdit de reproduire ou de distribuer ces informations sans autorisation préalable.
Fidelity fournit uniquement des informations sur des produits et services. Fidelity ne propose pas de conseils personnalisés en matière d'investissement, autres que ceux expressément stipulés par une entreprise dûment autorisée dans une communication officielle avec le client.
Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forment l'organisation de gestion d'investissement mondiale, qui fournit des informations sur des produits et services dans des juridictions spécifiques situées en dehors de l'Amérique du Nord. Aucune action n'est requise de la part des personnes résidant aux États-Unis étant donné que cette communication ne leur est pas destinée. Elle s'adresse exclusivement aux personnes qui résident dans les juridictions où la distribution des Compartiments concernés est autorisée ou lorsque cet agrément n'est pas nécessaire. Sauf indication contraire, tous les produits et services sont proposés par Fidelity International, et toutes les opinions exprimées sont celles de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo de Fidelity International et le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited. Aucune déclaration contenue dans le présent document n'a force exécutoire légale pour Fidelity ou le destinataire. Toute proposition est soumise aux conditions du contrat conclu entre les parties.
Fidelity UCITS ICAV est enregistré en Irlande conformément au Irish Collective Asset-management Vehicles Act 2015 et est agréé par la Banque centrale d'Irlande en tant qu'OPCVM. L'Indice suivi par le Compartiment de Fidelity UCITS ICAV comprend les actions des sociétés pertinentes. Pour obtenir de plus amples informations sur l'Indice, veuillez consulter la méthodologie indicielle mise à la disposition du public. FIL Investment Management (Luxembourg) S.a.r.l se réserve le droit de mettre fin aux contrats conclus pour commercialiser le Compartiment et/ou ses Actions conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/UE. Un avis préalable de cessation de commercialisation sera envoyé au Luxembourg.
Taux de croissance annualisés, rendement total, performance sectorielle moyenne et classements Morningstar - Data Source - © $ANNÉE$ Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées ; (3) ne sont couvertes par aucune garantie en matière de précision, d'exhaustivité ou de caractère opportun. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes découlant d'une utilisation desdites informations.

Cette catégorie d'actions est enregistrée et distribuée dans les régions suivantes : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, L'Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, République Tchèque, République tchèque, Slovaquie, Suisse, Suède.

Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement en vous appuyant sur le prospectus et le DIC (document d'information clé) en vigueur, ainsi que sur les derniers rapports annuel et semestriel, qui sont disponibles gratuitement sur https://www.fidelityinternational.com, ou auprès de nos distributeurs, de votre conseiller financier, de votre succursale bancaire ou de notre Centre de services européen à Luxembourg, FIL (Luxembourg) S.a.r.lSkypark Business Center 1, Avenue de l'Aéroport, L-1110 Senningerberg, Luxembourg. Publié par FIL (Luxembourg) S.a.r.l, autorisé et supervisé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur leur site Fidelity local en cliquant sur https://www.fidelityinternational.com (Products & services) et en choisissant leur pays de résidence. Toutes les informations et tous les documents sont disponibles dans la langue ou toute langue européenne acceptée dans le pays sélectionné.

Ces documents sont également disponibles auprès des services de paiement/distributeurs suivants : **Suisse** - BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich.

France : Publié par FIL Gestion, une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP03-004, sise 21 avenue Kleber, 75116 Paris.

Allemagne : Publié par FIL Investments Services GmbH, Kastanienhöhe 1, 61476 Kronberg im Taunus pour les clients « wholesale » allemands. Publié par FIL (Luxembourg) S.a.r.l, Skypark Business Center 1, Avenue de l'Aéroport, L-1110 Senningerberg, Luxembourg pour les clients institutionnels allemands. Publié par FIL Finance Services GmbH, Kastanienhöhe 1, 61476 Kronberg im Taunus pour les clients allemands qui sont des Fonds de pension.

Pays-Bas : Le Compartiment est autorisé à offrir des droits de participation aux Pays-Bas en vertu de l'article 2:66 (3) et des articles 2:71 et :72 de la loi sur la surveillance financière.

Pologne : Ce document ne constitue pas une recommandation au sens du règlement du ministère des finances polonais, daté du 19 octobre 2005, sur les informations constituant des recommandations sur les instruments financiers ou leurs émetteurs. Aucune déclaration contenue dans le présent document n'a force exécutoire légale pour Fidelity ou le destinataire et ne constitue pas une offre au sens du Code civil polonais du 23 avril 1964.

Portugal : Fidelity Funds est enregistré auprès de la CMVM et les documents juridiques peuvent être obtenus auprès des distributeurs locaux autorisés.

Suisse : Fidelity assure des services financiers d'achat et/ou de vente d'instruments financiers dans le cadre de la Loi sur les services financiers (« LSFin »). En vertu du FinSA, Fidelity n'est pas tenu de vérifier le caractère approprié et l'adéquation. Publié par FIL Investment Switzerland AG.

CL24071401 French 67165 T6b